

Des panneaux solaires dans le pré?

Autor(en): **Falk, Marcel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **24 (2012)**

Heft 95

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-970949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des panneaux solaires dans le pré ?

Le virage énergétique modifiera profondément le paysage suisse.

Mais il faut éviter qu'il ne le mite. *Par Marcel Falk*

Le plat pays du nord de l'Allemagne est dominé par des turbines éoliennes hautes de 100 mètres et rassemblées sur des sites distants d'à peine quelques kilomètres les uns des autres. Sont-elles élégantes ? Ou dénaturent-elles le paysage ? Quoi qu'il en soit, l'éolien produit aujourd'hui, en Allemagne, environ 8% du courant électrique. A quoi ressemblerait une Suisse couvrant 50% de sa consommation énergétique actuelle en énergies renouvelables ? Selon un scénario, tel pourrait être le cas dans moins de quarante ans. Et impliquerait de coiffer 40% des toits de panneaux solaires, de construire 1700 nouvelles petites centrales hydroélectriques et de disposer de 600 installations éoliennes au lieu de 28. Sans compter la géothermie et une exploitation accrue de la biomasse.

« La Suisse doit massivement augmenter sa production d'énergie renouvelable et éviter, ce faisant, de répéter les erreurs qui ont entraîné le mitage du territoire », note Urs Neu. Ce chercheur a dirigé une étude des Académies des sciences et exploré avec 50 experts les conflits potentiels d'un tel scénario, mais aussi les solutions envisageables. Résultat : une sorte de fil conducteur de la conciliation, intitulé « Solutions possibles pour la Suisse dans les conflits entre les énergies renouvelables et l'utilisation du territoire » (www.akademien-schweiz.ch/fr).

Urs Neu admet que les désaccords n'ont pas épargné les groupes d'experts : « Certains refusaient même que l'on évoque dans le rapport l'éventualité de construire des installations solaires dans les zones non bâties. » Alors que semblables projets font déjà l'objet de débats publics, comme au bord du lac de Walenstadt. Mais tout le monde était d'accord sur un point : planification énergétique et aménagement du territoire doivent aller de pair, et la coordination mérite d'être renforcée. « Le soleil et le vent ne sont pas disponibles dans les mêmes proportions dans tous les cantons, rappelle le chercheur. Si nous voulons des installations aussi efficaces que possible, nous aurons à nous concerter au niveau national. »

En termes d'aménagement du territoire, des zones dites prioritaires, réservées et interdites d'exploitation devraient être définies. Le rapport prévoit de déclarer zones prioritaires les paysages déjà marqués par la technologie, convenant à la production d'énergie renouvelable. Dans les zones les plus protégées, en revanche, on renoncerait à toute installation. Le Conseil fédéral va dans la même direction. Son paquet de mesures, en consultation jusqu'en janvier 2013, prend en compte les points cruciaux de l'utilisation du territoire.

« L'objectif est d'agir autant que possible dans le sens de la protection de la nature et du patrimoine, mais aussi de l'agriculture et du tourisme, tout en produisant suffisamment d'énergie renouvelable, résume Urs Neu, pour qui les conflits – et donc les compromis – sont inévitables. On finira probablement par s'habituer à ces installations. En Allemagne, les panneaux solaires sur les toits sont désormais considérés comme une caractéristique visuelle banale des lotissements. »

Intégration dans le paysage.
La centrale solaire des Forces motrices bernoises de Mont-Soleil.

Photo : Heinz Leuenberger/Desair/Keystone

